

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS N° 2026_044_DCM
SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril, le Conseil Municipal de la Ville d'Audincourt s'est réuni Espace Gandhi, 77 Grande Rue, après convocation légale adressée et affichée le 21/04/2026, sous la présidence de Monsieur Martial BOURQUIN.

Étaient présents : Martial BOURQUIN, Jean-Luc MORIN, Mélanie DAF, Catherine DOMON, Kamel REBAI, Aline SALMI-AKSIN, Pascal DESJOURS, Christine MÉTIN, Éric PEUGEOT, Jack MAILLOT, Pierre MÉNISSIER, Alain MONNIEN, Catherine DUCRET, Serge BOTTARLINI, Jean-François FRETE, Françoise RACINE, Ghislaine GIRARDIN, Maryse BOILLAT, Renaud FOUCHÉ, Nathalie FUOCO, Jeanine CHABOD, Stéphanie MAY, Kévin PRÉVOT, Coline MONNIEN, Gregory AQUILANO, Jennifer GEORGES, Florent ZAKRZEWSKI, Coralie COSTANTINO, Esra GUL, Antony RUÉ

Excusés Représentés : Patrick MARTIN avec pouvoir à Mélanie DAF, Gérard COULON avec pouvoir à Alain MONNIEN, Patricia BOUHELIER avec pouvoir à Antony RUÉ

Secrétaire de séance : Florent ZAKRZEWSKI

OBJET

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE SANTÉ

Délibération publiée le : 30/04/2026

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE SANTÉ

Nature : - Fonction : - Gestionnaire :

Mesdames, Messieurs,

La séance est placée sous la Présidence de Jean-Luc MORIN - Sortie de Martial BOURQUIN, Maire

1 Le cadre réglementaire

L'article 205 de la loi de finances pour 2024 prévoit que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un **Compte Financier Unique** (CFU), qui se substitue au Compte Administratif ainsi qu'au Compte de Gestion.

Le Compte Financier Unique est un document budgétaire et financier, commun et définitif qui présente de manière agrégée les données budgétaires et financières de l'ordonnateur et celles du comptable.

Il présente notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat.

Le Compte Financier Unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable .

La Ville d'Audincourt s'inscrit pleinement dans cette démarche et a choisi d'adopter le Compte Financier Unique à compter de l'exercice 2025.

Les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote ».

Vous trouverez ci-dessous les principales données concernant l'exécution des deux budgets.

2 Le budget principal de la Ville d'Audincourt

2.1 L'équilibre financier

Les grands équilibres issus du Compte Financier Unique sont les suivants :

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	12 271 891,56	21 073 438,56	33 345 330,12
	Recettes réalisées	B	8 683 310,93	21 331 370,69	30 014 681,62
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Prévision budgétaire totale	D	9 891 240,16	22 629 896,12	32 521 136,28
	Dépenses réalisées	E	7 234 971,03	18 593 279,48	25 828 250,51
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différence entre les titres et les mandats	<i>Solde des réalisations de l'exercice (±)</i>	<i>G= B-E</i>	<i>1 448 339,90</i>	<i>2 738 091,21</i>	<i>4 186 431,11</i>
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (±)	H	-2 380 651,40	1 556 457,56	-824 193,84
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	<i>Excédent / déficit</i>	<i>G+H</i>	<i>-932 311,50</i>	<i>4 294 548,77</i>	<i>3 362 237,27</i>
	Restes à réaliser (dépenses)		-1 419 432,11		
	Restes à réaliser (recettes)		44 266,00		
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (±)	I = C-F	-1 375 166,11	0,00	-1 375 166,11
Résultat cumulé	<i>Excédent / déficit</i>	<i>G+H+I</i>	<i>-2 307 477,61</i>	<i>4 294 548,77</i>	<i>1 987 071,16</i>
	Besoin de financement		-2 307 477,61		

RÉSULTATS A CONSTATER

Résultat d'investissement cumulé	G+H	-932 311,50		Ligne 001
Excédent de fonctionnement capitalisé pour couvrir le besoin de financement	J= G+H+I si négatif	2 307 477,61		Compte 1068
Résultat de fonctionnement cumulé net après couverture du besoin de financement	K= G+H+J		1 987 071,16	Ligne 002
Résultat cumulé			3 362 237,27	

Le Compte Financier Unique 2025 dégage donc un excédent de fonctionnement cumulé de **4.294.548,77 €** et un besoin de financement en section d'investissement de **2.307.477,61 €**. Le solde disponible est donc de **1.987.071,16 €**.

2.2 L'exécution des opérations de l'exercice 2026

2.2.1 Section de fonctionnement

- Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 17.173.733,95 € et les opérations d'ordre à 1.449.545,53 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

		2025
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	Eau, énergie, fournitures, carburant, télécommunication	5 052 397,78
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS		9 822 846,65
014 ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	Dégrèvement THLV	65 034,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	Participations et subventions	1 884 297,96
66 CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts des emprunts	186 522,65
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		21 087,91
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		111 547,00
		17 143 733,95
042 OPÉRATIONS D'ORDRE	Entre sections	1 449 545,53
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		18 593 279,48

- Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 21.037.309,13 € et les opérations d'ordre à un montant de 294.061,56 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

		2025
013 ATTÉNUATIONS DE CHARGES	Remboursements sur rémunérations du personnel	299 773,50
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	Redevance : entrées manifestations, restauration scolaire, droits de stationnement	1 391 875,49
73 IMPÔTS ET TAXES	Attributions de compensation et DSC versées par PMA + FNGIR	5 644 974,70
731 FISCALITÉ DIRECTE LOCALE	Taxes foncières, Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et THLV, taxe sur les droits de mutation, TPE	7 754 617,43
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	Dotations forfaitaire, DSU, FDPTP, CAF	4 117 516,50
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	Revenu des immeubles	1 433 409,51
76 PRODUITS FINANCIERS		1 013,73
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		343 628,27
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		50 500,00
		21 037 309,13
042 OPÉRATIONS D'ORDRE	Entre sections	294 061,56
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		21 331 370,69

2.2.2 Section d'investissement

- Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 6.596.164,10 € et les opérations d'ordre à un montant de 638.806,93 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

16 REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS ET ASSIMILES		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Acquisitions de logiciels, frais d'é	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Acquisitions mobilières et immobilières	4 209 646,63
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	Travaux de voirie, éclairage public, bâtiments	96 156,43
26 PARTICIPATIONS	Parts Territoire 25	4 400,00
27 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participation à la Concession de la Gare	830 980,78
		6 596 164,10
040 OPÉRATIONS D'ORDRE	Entre sections	294 061,56
041 OPÉRATIONS PATRIMONIALES	Au sein de la section d'investissement	344 745,37
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		7 234 971,03

- Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 6.889.020,03 € et les opérations d'ordre à un montant de 1.794.290,90 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

		2025
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RÉSERVES	FCTVA, Taxe d'aménagement	4 346 153,27
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	Etat, Département, Région, PMA	1 487 895,50
16 EMPRUNTS SOUSCRITS ET DÉPÔTS DE GARANTIE		1 000 279,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	Régularisations sur travaux	54 692,26
		6 889 020,03
040 OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	Entre sections	1 449 545,53
041 OPÉRATIONS PATRIMONIALES	Au sein de la section d'investissement	344 745,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		8 683 310,93

3 Le Budget Annexe Santé

3.1 L'équilibre financier

Les grands équilibres issus du Compte Financier Unique sont les suivants :

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	130 071,78	631 504,03	761 575,81
	Recettes réalisées	B	28 059,27	689 768,29	717 827,56
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Prévision budgétaire totale	D	167 709,54	825 838,88	993 548,42
	Dépenses réalisées	E	52 770,02	689 066,29	741 836,31
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (±)	G= B-E	-24 710,75	702,00	-24 008,75
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (±)	H	37 637,76	194 334,85	231 972,61
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G+H	12 927,01	195 036,85	207 963,86
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (±)	I = C-F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G+H+I	12 927,01	195 036,85	207 963,86

RÉSULTATS A CONSTATER

Résultat d'investissement cumulé	G+H	12 927,01	
Excédent de fonctionnement capitalisé pour couvrir le besoin de financement	J= G+H+I si négatif	0,00	
Résultat de fonctionnement cumulé net après couverture du besoin de financement	K= G+H-J		195 036,85
Résultat cumulé			207 963,86

Le Compte Financier Unique 2025 dégage donc un excédent de fonctionnement cumulé de **195.036,85 €** et un excédent en section d'investissement de **12.927,01 €**. Le solde disponible est donc de **195.036,85 €**.

3.2 L'exécution des opérations de l'exercice 2025

3.2.1 Section de fonctionnement

- Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 666.241,29 € et les opérations d'ordre à 22.825,00 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

		2025
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	Charges courantes de Maison Médicale de Garde et du CMS (locations, matériels...)	107 988,71
	<i>Dont mutualisation charges locatives MMG</i>	16 749,83
	<i>Dont mutualisation charges locatives CMS</i>	29 522,28
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	Médecins + secrétaires + personnel administratif ville	558 252,58
	<i>Dont mutualisation personnel MMG</i>	22 448,14
	<i>Dont mutualisation personnel CMS</i>	21 602,64
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	Remboursements	0,00
68 PROVISIONS		0,00
		666 241,29
042 OPÉRATIONS D'ORDRE	Amortissements	22 825,00
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		689 066,29

- Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 688.488,27 € et les opérations d'ordre à un montant de 1.280,00 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

		2025
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	Recettes des consultations du CMS	409 399,55
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	Subventions ARS (Médecine de garde) + PMA et ARS pour le démarrage du CMS	279 086,26
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	Participation de la Ville et divers	2,46
	<i>Dont participation à la Médecine de garde</i>	0,00
	<i>Dont participation au CMS</i>	0,00
78 REPRISE DE PROVISIONS		
		688 488,27
042 OPÉRATIONS D'ORDRE	Reprise de subventions	1 280,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		689 768,27

3.2.2 Section d'investissement

- Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 51.490,02 € et les opérations d'ordre à un montant de 1.280,00 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

		2025
16 REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS ET ASSIMILÉS		0,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Acquisitions de logiciels, frais d'études et d'insertion	0,00
204 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES		0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Matériel pour équiper le CMS et Médecine de Garde	51 490,02
		51 490,02
040 OPÉRATIONS D'ORDRE	Reprise de subventions	1 280,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		52 770,02

- Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 5.234,27 € et les opérations d'ordre à un montant de 22.825,00 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

		2025
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RÉSERVES	FCTVA
		5 234,27
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	
		0,00
16	EMPRUNTS SOUSCRITS ET DÉPÔTS DE GARANTIE	
		0,00
		5 234,27
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	Amortissements
		22 825,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		28 059,27

Aussi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver le Compte Financier Unique 2025 composé du Budget Principal et du Budget Annexe Santé.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir vous prononcer.

A reçu un avis favorable en Commission Finances du 23/04/2026

Pas de participation au vote :
Martial BOURQUIN

Le Conseil Municipal adopte cette délibération avec :

Pour : 30

Abstention : 2
Antony RUÉ, Patricia BOUHELIER

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,